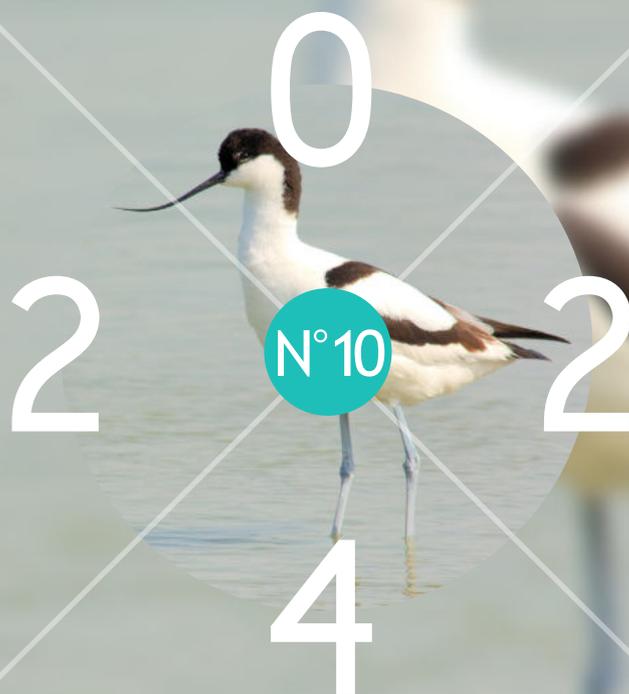


# Focus Natura 2000

Marais et falaises des coteaux de Gironde  
Estuaire de la Gironde : marais de la rive Nord



NOTRE NATURE  
PRÉCISÉMENT



# ÉDITO

L'année 2024 a signé le début d'un nouveau cycle d'animation Natura 2000, les collectivités membres du site Natura 2000 ayant reconduit la CARA pour 3 ans dans son rôle de structure animatrice. Je remercie les acteurs du territoire pour leur confiance. Cette nouvelle période sera placée sous le signe de l'adaptation, le site Natura 2000 étant dorénavant considéré par l'État comme exclusivement terrestre, signifiant que la Région Nouvelle-Aquitaine devient notre référent pour le suivi de la vie du site.

Notre rôle et nos objectifs restent inchangés : préserver les enjeux écologiques tout en les conciliant avec les activités humaines. Le lien entre nature et activité humaine au sens large était au cœur des Assises Nationales de la Biodiversité qui se sont tenues en 2024 à La Rochelle avec en fil rouge « La nature, clé de voute de l'humanité » mettant en avant les enjeux de nos milieux littoraux, entre marais, estuaire et océan.

C'est à cette interface qu'aux côtés de structures partenaires nous œuvrons pour améliorer les conditions d'accueil d'espèces protégées par le réseau Natura 2000. Nous vous proposons la découverte d'un chantier d'envergure dans ce nouveau numéro FOCUS.

Françoise Fribourg

Vice-présidente en charge de la protection et de la mise en valeur de l'environnement  
Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

## La zone Natura 2000 sous la loupe des experts naturalistes

Comme évoqué dans le dernier FOCUS, de nombreux suivis écologiques sont entrepris par des structures spécialisées, grâce principalement au soutien financier de la DREAL Nouvelle-Aquitaine, du Département de la Charente-Maritime et de la CARA. Ces suivis contribuent à l'amélioration des connaissances de richesses écologiques du site et apportent un appui technique à l'animatrice Natura 2000 lors de l'accompagnement des porteurs de projets. Panorama des derniers résultats !



**Amélioration des connaissances (LPO).** Découverte des 2 premières stations de présence du *Vertigo de Desmoulins* à Chenac-St-Seurin-d'Uzet et St-Dizant-du-Gua, espèce non recensée sur le site jusqu'alors !

**Dans le patrimoine bâti (Nature Environnement 17).** 58 bâtis favorables, 2 seulement visités en raison de contraintes de temps / budgétaire.



**Améliorer la connaissance sur 4 espèces de papillons des zones humides à enjeux pour mieux les prendre en compte dans la gestion (LPO).** Découverte de 2 nouvelles stations de présence du *Cuivré des marais* (œufs et chenilles) à St-Dizant-du-Gua et St-Thomas-de-Conac.

**Dans les marais de l'estuaire de la Gironde de Mortagne-sur-Gironde à St-Bonnet-sur-Gironde (OBIO).** Malgré des observations historiques ponctuelles et certains habitats favorables, pas d'observation de la *Cistude d'Europe*.



**Suivi des populations nicheuses de 13 rapaces diurnes (Biosphère Environnement).** Rapport complet accessible grâce au QR-code ; enjeux de conservation des zones boisées notamment pour les importantes populations de Milan noir ; mises à jour significatives des effectifs recensés dans le document d'objectifs (= plan de gestion du site).



**Amélioration des connaissances sur sa répartition (GREGE).** Pas de données de présence du *Vison d'Europe* mais l'espèce est difficilement détectable ; poursuite des recherches dans le cadre d'autres projets.



**Amélioration des connaissances dans les réseaux de fossés/canaux (FDPPMA 17).** Pas de données concluantes à cause de vandalisme sur le matériel.

Lors du prochain numéro, vous découvrirez les résultats des suivis de la population nicheuse de Pies-grièches écorcheurs, de la population de Cistudes d'Europe dans le marais de Juliat à Chenac-Saint-Seuron-d'Uzet, des différents programmes concernant les amphibiens et de la suite de la recherche du Vison d'Europe.

## Des trésors d'îlots pour les oiseaux de l'estuaire



L'estuaire de la Gironde, riche en zones humides et situé en plein cœur d'une des principales voies de migration des oiseaux, joue un rôle reconnu à l'échelle mondiale justifiant son classement en zone Natura 2000. Le Département de la Charente-Maritime, au titre de sa politique Espaces Naturels Sensibles (voir FOCUS n°8), accompagné techniquement par le Conservatoire d'Espaces Naturels de Nouvelle-Aquitaine, a entamé lors de l'hiver 2023/2024 d'importants travaux de restauration du secteur des Six Barrails, sur la commune d'Arces-sur-Gironde, en bordure d'estuaire. L'objectif ? Restaurer le fonctionnement hydraulique et créer des habitats favorables à la nidification et à l'alimentation des oiseaux du littoral. Sur ces 14 hectares, les 3 plans d'eau, le réseau de haies, de fossés et les prairies humides présentent un fort potentiel d'accueil pour ces espèces. Ainsi, les végétaux exotiques envahissants ont été supprimés et les ouvrages hydrauliques rendus fonctionnels ont permis la vidange temporaire des plans d'eau, nécessaire pour la création des îlots.

L'intérêt des îlots est multiple : mise à l'abri vis-à-vis des prédateurs terrestres, zone de repos encore accessible à marée haute, site de nidification pour certaines espèces (voir page suivante), diversification du paysage. Ces zones peu fréquentes sur les bords de la Gironde, rendent ces aménagements encore plus attractifs. Les îlots sont maintenant entourés d'eau de faible profondeur (objectif 20 cm de hauteur d'eau) ; condition pour le maintien optimal des ressources alimentaires destinées aux oiseaux.

Le suivi du site post-travaux témoigne d'ores et déjà de l'atteinte des objectifs avec notamment au printemps 2024, des nichées d'Avocettes élégantes et d'Échasses blanches. L'avenir du site repose maintenant sur le maintien d'une végétation basse et sur la gestion fine des niveaux d'eau selon la saison.

Ces réalisations viennent conforter des opérations similaires, menées par le Département dans le Grand Marais de Meschers-sur-Gironde et celles pilotées en 2021/2022 par la Fédération départementale des chasseurs sur 15 ha à Chenac-St-Seurin-d'Uzet, constituant ainsi un réseau de sites fonctionnels pour les oiseaux de l'estuaire, bénéficiant également à d'autres espèces, comme les amphibiens !



Qu'est-ce qui vole, a de longues pattes, un grand bec et un plumage noir et blanc ? Deux espèces d'oiseaux peuvent répondre à cette devinette : présentes dans nos marais littoraux, elles sont protégées par le réseau Natura 2000 et font partie de la grande famille des limicoles, dont l'étymologie signifie « qui vit dans la vase ».

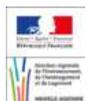


©gparigot\_Fotolia

## « L'Échasse blanche »

Migratrice, après avoir passé l'hiver en Afrique, elle rejoint les zones de marais pour la saison de reproduction. Reconnaisable à ses pattes rouges et à son plumage contrasté, le mâle et la femelle sont semblables pour les non-initiés (on parle de dimorphisme sexuel peu marqué). Elle affectionne les îlots à végétation basse pour construire son nid, une simple dépression ornée de brindilles au bord de l'eau. Nichant le plus souvent en colonie, l'Échasse blanche pond généralement 4 œufs. La gestion des niveaux d'eau est vitale : en cas de hausse du niveau d'eau, le nid risque d'être submergé ; en cas d'assèchement précoce, les ressources alimentaires disparaissent. Avec son long bec, l'Échasse consomme des insectes aquatiques, des mollusques et vers dans l'eau... à condition que ce ne soit pas trop profond. Elle est plutôt pétilive que bassin olympique !

Communauté d'Agglomération Royan Atlantique - 107, avenue de Rochefort - 17201 Royan cedex. Cette lettre d'information est publiée avec la participation financière de l'Europe (programme FEADER et Natura 2000), l'État et la CARA.



# ZOOM

## « L'Avocette élégante »

Observable toute l'année sur le site Natura 2000, elle affectionne le polder de Mortagne-sur-Gironde en hiver.

À la saison de reproduction, elle fréquente les mêmes milieux que l'Échasse blanche. Les poussins sont nidifuges, c'est-à-dire que peu de temps après leur naissance, ils sont capables de se déplacer, s'alimenter seuls et donc de quitter le nid. La technique d'alimentation de l'Avocette diffère de l'Échasse, à en juger par son bec recourbé. Par le procédé du sabrage consistant à bouger de gauche à droite son bec à la surface des sédiments, elle fait remonter les larves d'insectes, vers et autres crustacés, qu'elle peut ainsi capturer.

Alertes, surtout en présence de nids ou de poussins, il n'est pas rare d'entendre des « huiiiit-huiiiit » en vol signifiant que vous êtes certainement trop près d'elle... !

L'Avocette élégante et l'Échasse blanche peuvent nicher en colonie mixte, comme cela a été observé au printemps 2024 sur les propriétés du Département (page précédente). Ainsi, elles peuvent mieux se défendre contre les prédateurs.



©Nicolas Larento\_Fotolia

Si vous souhaitez découvrir d'autres espèces protégées par le réseau Natura 2000, des flyers thématiques sont consultables sur le site internet : <https://www.agglo-royan.fr/site-36>

Directeur de la publication : Vincent BARRAUD  
 Coordination éditoriale : Leïla RENON  
 Comité de rédaction : Antoine BIGOT, Alexandre GARCIA, Leïla RENON, Clémentine GUILLAUD  
 Maquette : Agence DOSCOCO  
 Conception : Audrey PENAUD  
 Photos : NICOLAS LARENTO\_Fotolia, CD17, gparigot\_Fotolia, Nicolas Larento\_Fotolia  
 Couverture : Adobe Stock  
 Impression : Imprimerie Atlantique Offset  
 Édition : 2024

